

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 26 mai 2025 à 20h00

| |
|------------------------------------|
| ORDRE DU JOUR DE LA REUNION |
|------------------------------------|

Délibérations

1. Liste des jurés d'assises - liste préparatoire 2026
2. Tarifs de la restauration scolaire 2025/2026
3. Tarifs de l'accueil périscolaire 2025/2026
4. Règlement intérieur des services périscolaires 2025/2026
5. Modification de la délibération n°DEL-23-002 portant création d'un emploi permanent de chef cuisinier à temps complet (grade adjoint technique)
6. Recrutement et rémunération de vacataires
7. Précisions apportées à la délibération DEL-25-025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget annexe assainissement collectif
8. Modification de la délibération n°DEL-25-007 : procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU

Erbray, le 21 mai 2025

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

